

n° 62.

BULLETIN
 DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
 ET D'APICULTURE
 DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XV^e Volume.
N° 13. — Janvier 1894.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

- ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.
- ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.
- ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.
- ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.
- ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
 IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR
 9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Verneis. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Lestocart.
Secrétaire pour l'Apiculture.	Hardret.
Trésorier	Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste...	Deslandes père.
Conservateur du Matériel..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne. Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Wabarte.
CREIL — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Notaire. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Coutard père.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Société d'Horticulture et d'Apiculture
de l'arrondissement de Senlis.

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

DIX-SEPTIÈME EXPOSITION

DE

Légumes, Fruits, Fleurs coupées,
Plantes en pots, de serre chaude ou tempérée,
d'orangerie ou de pleine terre,
et d'Instruments nouveaux ou perfectionnés
utiles à l'Horticulture et à l'Apiculture,

QUI AURA LIEU A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

CONCURREMMENT AVEC LE CONCOURS AGRICOLE

Dans la seconde quinzaine de Juillet 1894.

La Date précise et le Règlement complet seront adressés
ultérieurement aux intéressés.

Extrait du Règlement :

1° Les Horticulteurs ou Amateurs, faisant ou non partie de la Société, sont invités à prendre part à cette Exposition.

2° Les Objets exposés devront appartenir à l'Exposant, avoir été cultivés par lui, ou être le produit de son industrie. Dans le cas contraire, ils devront porter le nom du producteur.

3° Cinq catégories sont établies dans chaque Concours : Horticulteurs-Marchands, Jardiniers et Maraîchers; Amateurs et Jardiniers-Bourgeois; Directeurs et Jardiniers de grands établissements non consacrés au commerce; Apiculteurs; Industries se rapportant à l'Horticulture et à l'Apiculture.

4° Les Récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil et d'argent. Toutefois les médailles d'or de 1^{re} et de 2^e classe seront remplacées par des primes en argent de 100 fr. et 50 fr., sauf réclamation des lauréats.

Le Président de la Société,

Le Secrétaire-Général,
G. DELAMOTTE.

THIRION.

Nanteuil-le-Haudouin est desservi par une station de chemin de fer, ligne de Paris à Soissons.

XV^e VOLUME. — N^o 43. — JANVIER 1894.



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice : 9249

CB : 5062

SHAS



PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 JANVIER 1894.

PRÉSIDENCE DE M. CAGNY, MAIRE DE SENLIS.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le Président de la Société remercie M. le Maire de Senlis d'avoir bien voulu présider cette petite fête de famille, et rappelle quel bienveillant concours nous a toujours prêté la Municipalité.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société :

- MM. DELMATTI, propriétaire à Senlis;
- HARDOUIN, maraîcher à Saint-Maximin;
- LÉGER (Georges), garçon jardinier à Pont.

M. Thirion annonce à l'assemblée la perte récente qu'elle vient de faire par suite du décès de MM. Cossin et Vincent-Bourbonneux, de Senlis.

La Section de Creil a perdu un de ses membres les plus dévoués, M. Notaire, qui venait d'être élu trésorier.

L'assemblée s'associe aux regrets exprimés par M. le Président, et envoie des compliments de condoléance aux familles si douloureusement éprouvées.

La correspondance comprend :

1° Lettres d'excuses de MM. Brochon, Morel et Hardret; qui ne peuvent assister à la séance.

2° Lettre de remerciement de M^{me} de Maricourt.

3° Communication de M. Valadon, sur l'Exposition à Nanteuil.

4° Lettre de M. Prenveille, qu'on trouvera plus loin.

5° Brochures : de M. Bellair, sur *les Décorations florales*; de M. Joly, sur *la Dessication des fruits en Californie*; de M. Charles Baltet, sur *la Médaille d'or et le Prix Soubert de l'Hyberderie*.

— 143 —

6° Exposition de Gand, du 11 au 13 novembre 1894;
— Exposition de la Société régionale du Nord, du 3 au 10 juin 1894.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne connaissance des travaux du Conseil, qui propose : 1° L'adoption du rapport présenté par la Commission des finances, sur les dépenses et recettes de 1893 et sur le budget de 1894; 2° Des remerciements à la Commission des finances.

Ces conclusions sont adoptées à l'unanimité.

M. Thirion, président, fait quelques communications sur la coloration du cidre et sur la dégustation de fruits provenant du jardin.

M. le Secrétaire-Général appelle ensuite les lauréats de l'année 1893, auxquels M. le Maire de Senlis remet, aux applaudissements de l'Assemblée, les médailles qu'ils ont si bien gagnées par leurs travaux.

La distribution des prix terminée, M. le Président remercie les horticulteurs lauréats, et la séance est levée après le tirage de la Tombola, composée d'un grand nombre de lots de fruits.

(La liste des lauréats a paru dans les Bulletins rendant compte des divers Concours.)

Correspondance.

Par suite d'une erreur commise dans la dénomination des lauréats au Concours du mois de novembre, M. Prenveille adresse à M. le Président la lettre suivante.

Rectification avait été faite déjà au Bulletin de décembre.

Comment cette erreur regrettable s'est-elle commise, les recherches faites n'ont pu l'indiquer. Il est cependant essentiel de dire que le rédacteur du Bulletin ne peut pas en être la cause.

« Saint-Just, le 16 décembre 1893.

« Monsieur le Président de la Société d'horticulture de Senlis (Oise),

« J'ai été bien surpris de voir, dans le Bulletin de novembre dernier, à la liste des récompenses, le nom d'un collègue à la place du mien, comme exposant. Je ne puis comprendre qu'une erreur pareille ait pu se faire, car la question est sérieuse : en exposant, j'aurai travaillé à mon détriment, car un sociétaire, voyant de beaux produits récompensés, ira faire sa commande à celui auquel ils sont attribués, et non à moi.

« Certainement, vous n'êtes pas responsable de cette faute, et, à cause de vous, je ne veux pas donner ma démission ; d'ailleurs, je n'oublie pas que je compte dans la Société de nombreux amis. Mais, si des erreurs semblables ont lieu, il est utile de les empêcher, puisque le Règlement indique une Commission pour la rédaction du Bulletin ; ce serait peut-être le moyen qu'il soit rédigé d'une manière plus exacte.

« En tout cas, je demande que ma lettre soit insérée au procès-verbal de la prochaine réunion ; il me semble que l'on me doit cette réparation, après le tort que l'on m'a fait.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations empressées.

« PRENVEILLE. »

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Creil.

La Section d'horticulture du canton de Creil a la bonne habitude de faire donner une leçon chaque mois dans l'une des communes les plus importantes.

C'était le tour de Précy jeudi 11 janvier dernier.

MM. Pauquet, président, Coquatrix et Pichon, vice-prési-

dents, accompagnaient M. Lozet, professeur de la Société pour l'arrondissement de Senlis.

M. A. Thuillot, secrétaire, s'était fait excuser.

La séance avait lieu à la Mairie, où se trouvait M. Wateau, maire, qui, en quelques paroles, présente le bureau à l'assemblée et fait ressortir toute l'utilité de la propagande entreprise par la Section du canton de Creil.

Il donne ensuite la parole à M. Lozet, qui fait sa conférence sur la plantation et la culture des arbres à fruits, et sur l'emploi des engrais chimiques. Il fait remarquer que les labours au pied des arbres sont plutôt nuisibles qu'utiles.

Puis M. Pauquet remercie M. Wateau d'avoir bien voulu faire donner toute la publicité nécessaire à cette réunion et d'avoir mis une salle à la disposition de l'assemblée.

A été admis membre de la Société :

M. GROUAS (Marin-Louis), propriétaire à Précy-sur-Oise.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1894.

PRÉSIDENCE DE M. PICHON, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Sont excusés : MM. Pauquet, Coquatrix, Thuillot, secrétaire, Thuillot, vice-secrétaire, et M. Cariolle.

M. Coutard père demande la réadmission de M. COUTARD fils, garçon jardinier chez M. Somasco.

Sa demande est admise.

Il est décidé que le deuxième jeudi de février sera consacré à une leçon et un cours donnés par le professeur, M. Lozet, à la mairie de Gouvieux, à deux heures.

Ensuite, M. Lozet reprend et continue son cours sur la culture des arbres à fruits à cidre, qui comprend le greffage et les soins à donner aux plants pendant les premières années.

Avant de lever la séance, M. le Président exprime les

regrets de l'assemblée de la perte douloureuse que vient de faire la Section de Creil, par suite du décès de M. Notaire, trésorier, et adresse à sa famille toutes ses condoléances.

Après le tirage de la Tombola, la séance est levée à quatre heures.

Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 14 JANVIER 1894.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Cluet.

Sont présents : MM. Cluet, Choron, Lagny, Gannier, Pillan, Vincent (de Crépy), Vincent (de Néry), Droux, Petit, Fassel, Oudin, Poulet, Legros, Girodot, Quervel, Duroyon, Francolin.

M. le docteur Chopinet, président, se fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la réunion de décembre, après quoi M. Lozet, professeur, achève de traiter le sujet commencé à la précédente conférence : *Arbres à fruits à cidre*; deuxième période de végétation; la pépinière de transplantation; éducation des sujets; pralinage; replantation; distance à ménager entre les plants; recépage; greffage; différentes conditions dans lesquelles on peut l'exécuter; opinion du Congrès pomologique relativement à la hauteur à laquelle on doit greffer un arbre.

La Commission spéciale a ensuite statué sur les apports suivants; elle a attribué au premier une *mention très honorable*, et au deuxième deux *mentions honorables*.

1° Apport de M. CHORON, de Séry. — 18 variétés de Pommes de terre hâtives et demi-hâtives : Anglaise Boulanger, Quarantaine de la Halle, Ingénieur Eiffel, Blanchard, Joseph Rigault, Cornichon violet, Hollande rose, Saucisse blanche-chawe, Hollande violette, Nationale, Cordoa rouge, Violette de Vincennes, Hollande jaune, Reine des Polders, Prince de Galles, Marjolin, Parisienne. — Légumes forcés

blanchis : Pissenlits à cœur plein, Chicorée sauvage, Chicorée de Lombardie à feuilles rouges. — Légumes de pleine terre : Choux de Noël.

2° Apport de M. VINCENT, de Crépy. — Légumes : Choux-Fleurs Lenormand, Céleri-Rave d'Erfurt (3 pieds, pesant 4.600 grammes), Champignons, Chasselas de Fontainebleau. — Fleurs : Une magnifique corbeille, composée de Chrysanthèmes, Œillets, Marguerites, Héliotropes, Ellébores, Géraniums, Violettes et Eupatoires.

Relevé des points attribués aux apports de 1893.

MM. CHORON, de Séry.....	27 points.
VINCENT, de Crépy.....	27 —
VINCENT, de Néry.....	15 —

Séance levée à quatre heures, après tirage de la Tombola.

RAPPORT

de la Commission des Finances.

La Commission des Finances s'est réunie, le 27 décembre, pour examiner le compte de l'année 1893, établir la situation financière de la Société, et dresser le budget de 1894.

M. Morel, président de la Commission, avait bien voulu avant la réunion examiner les diverses recettes et dépenses de l'année, aussi le travail de la Commission a-t-il été des plus faciles.

Notre encaisse se monte à la somme de...	2.958 fr.	87
Nous avons à payer à divers, suivant facture et après vérification, s'il y a lieu.....	4.663	30
Excédent de recettes.....	4.295 fr.	57

Notre situation est donc excellente et ne peut que nous encourager à suivre la voie que nous nous sommes tracée depuis quelques années, et à maintenir les résolutions prises concernant les dépenses extraordinaires.

Le budget pour l'année 1894, dont le détail suit, se monte en recettes et en dépenses à la somme de 7.776 fr. 87.

Parmi les dépenses élevées, votre commission vous propose de voter 4.500 fr. tant pour les médailles que pour les frais d'exposition à Nanteuil-le-Haudouin, et une somme de 800 fr. destinée par l'achat de deux obligations foncières à la reconstitution des cotisations de membres perpétuels.

Je ne puis mieux terminer ce rapport qu'en vous priant, au nom de la Commission tout entière, de voter des félicitations et des remerciements à M. Jules Choquet, pour le zèle et le dévouement qu'il apporte dans ses fonctions de Trésorier central.

Budget pour l'année 1894.

RECETTES

En caisse.....	2.958 fr. 87
Cotisations.....	3.500 »»
Subvention du Ministère.....	500 »»
id. du Département.....	500 »»
id. de la Ville de Senlis.....	200 »»
Legs du docteur Pigeaux.....	20 »»
Intérêts de fonds placés.....	98 »»
Total.....	<u>7.776 fr. 87</u>

DÉPENSES

A payer à divers.....	4.663 fr. 30
Entretien de la salle.....	50 »»
Chauffage.....	20 »»
Gages de la concierge.....	25 »»
Contributions.....	47 45
Eaux.....	54 40
Assurances.....	52 »»
Frais de bureau.....	40 »»
Frais de recouvrement.....	60 »»
A reporter.....	<u>4.979 fr. 45</u>

Report.....	4.979 fr. 45
Professeur.....	4.800 »»
Entretien de la maison.....	400 »»
id. du jardin.....	200 »»
id. de la tente.....	50 »»
Achat de livres et outils.....	350 »»
Achat de médailles.....	700 »»
Exposition.....	800 »»
Impressions.....	900 »»
Sociétés pomologique et d'apiculture.....	46 »»
Dépenses imprévues.....	81 72
Reconstitution de la cotisation des membres perpétuels.....	800 »»
Total.....	<u>7.776 fr. 87</u>

DÉGUSTATIONS

4 JANVIER. — *Duc de Morny*. — Fruit assez gros, unicolore, vert gai, légèrement ponctué et marbré de roux clair.

Chaire fine, blanche, juteuse, fondante, suffisamment sucrée et agréablement relevée.

L'arbre paraît vigoureux sur franc et fertile.

5 JANVIER. — *Royale Vendée*. — Chair blanche très fine, très juteuse, sucrée et relevée.

Fruit moyen, à peau fine, jaune verdâtre, très finement marbrée de roux clair, parfois un peu carminée à l'insolation.

5 JANVIER. — *Bergamotte Hestrich*. — Peau un peu sèche, jaune d'or, abondamment piquetée de roux clair, et de carmin du côté du soleil; pédoncule long et mince; œil petit, demi-clos, légèrement enfoncé.

Chair blanc-jaunâtre, grossière, bien juteuse pourtant, très sucrée et relevée d'un peu d'âpreté.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Le ver gris. — M. Blanchard a communiqué une note de M. Decaux sur le ver gris. M. Decaux a mis en expérience dans des vases des papillons de la noctuelle des moissons (*agrotis segetum*). Au moment de l'accouplement on a vu la femelle déposer ses œufs sur la jeune pousse des betteraves. Quant au moyen de combattre les larves, vers gris qui en proviennent et ont commis en particulier cet été tant de dégâts, M. Decaux a constaté que le crapaud découvrirait ces chenilles et les dévorait. Il engage donc à multiplier, par tous les moyens, les crapauds; et il en attend les meilleurs effets. (Société nationale d'Agriculture).

APICULTURE

Le Miel.

(Notice dédiée aux malades et aux bien portants,
par J.-B. VOIRNOT).

LE MIEL COMME REMÈDE

Il est constaté que certaines maladies sont devenues fort communes, depuis que l'emploi du miel a cessé d'être général et qu'il a été remplacé par le sucre.

L'usage du miel exerce une influence bienfaisante sur tous les organes inférieurs, la bouche, la gorge, les organes digestifs. Il n'a pas l'effet rapide d'une potion, mais son action douce est surtout préventive, ce qui ne veut pas dire qu'il dispense du médecin, surtout dans les cas graves.

La bouche. — Les aphtes de la bouche des enfants, ou muguet, cèdent à l'emploi du miel additionné d'alun ou de borax. Dans la dentition des enfants, on frictionne les gencives avec une décoction de guimauve ou de graine de lin, ou avec de la teinture de safran mélangée de miel.

La gorge. — On fait d'excellents gargarismes avec de l'eau de sauge bouillie et une cuillerée de miel, plus une cuillerée de vinaigre par tasse.

Les organes respiratoires. — Les professeurs, les musiciens, tous ceux ou celles qui abusent de la voix et de la parole devraient faire un usage fréquent du miel. Par l'acide formique qu'il contient, le miel est efficace contre l'enrouement, la toux, le rhume, la grippe, la bronchite, et, comme dérivatif, contre l'angine, le catarrhe pulmonaire, l'asthme. L'usage régulier du miel avec du petit-plantain a guéri plus d'un poitrinaire. Le miel recueilli sur le sapin est le meilleur pour les affections de ce genre. Une potion agréable et utile pour le même but, c'est un bol de vin chaud, de cidre ou de lait, édulcoré au miel, avec un petit verre de kirsch. Plus d'un, même, prendrait le remède sans être malade.

Les organes digestifs. — Le miel, par ses propriétés rafraichissantes, légèrement laxatives et purgatives, prévient la constipation : il est très bon contre les inflammations de l'estomac, même de la vessie. Il n'y a pas, dit le docteur Guérin, de médication plus propice contre les fièvres viscérales, et il ajoute qu'il devrait être l'aliment privilégié des tempéraments fiévreux. Mélangé avec de l'ail, il fait périr les vers intestinaux.

Pour l'usage interne, le miel pétri à chaud avec de la farine de seigle, ou avec des oignons grillés, forme un excellent onguent sur les ulcères, les abcès. En y ajoutant un jaune d'œuf et du beurre, il agit à la manière d'un vésicatoire adouci, dans les maux de gorge et les maux de reins. Un mélange de chaux vive et de miel a quelquefois guéri des douleurs sciatiques rebelles. Les lotions répétées de miel étendu de cinq parties d'eau guérissent l'inflammation des yeux. Pour le visage et les mains, les cosmétiques et savons tant vantés ne valent pas les lotions à l'eau de miel.

(A suivre).

(Bulletin horticole et apicole de Saône-et-Loire).

COMMISSION MÉTÉOROLOGIQUE DE L'OISE

Observations faites dans la commune de Borest
Canton de Nanteuil,
pendant le mois de Décembre 1893.

DATE	HAUTEUR		TEMPÉRATURE		OBSERVATIONS
	D'EAU	TOMBÉE	MAXIMA	MINIMA	
1	1	6	6	-0.1	
2	2	5	5.1	-0.2	
3			7.2	-3.6	
4			4	-7	
5	1	6	3	-0.2	
6			4	2	
7	1	1	5.1	3	
8	0	3	7.3	3.5	
9	2		6.1	1.5	
10			7.2	1	
11	0	8	7.5	2	
12	14	2	7	1.5	
13	12	1	10	4	
14	14	2	11.5	7.5	Tonn. à 6 h. 1/2 m.
15	8	3	8.1	-2.2	
16			7	1.5	
17			5.1	-2	
18			4.6	-1.6	
19			9.5	-2	
20	1	6	8.5	7	
21	15	1	5.5	3.5	
22	1	1	6	-1	
23	2	6	6.1	0.9	
24			4.9	2.1	
25			9	2.3	
26	0	3	8.3	2.4	
27			9	3	
28			4	2	
29			2.1	-3	
30			3.2	-7	
31			2	-9.9	
Total	79	4			

Dressé par l'instituteur scussigné,
LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

FÉVRIER-MARS 1894.

ARBORICULTURE :

Culture des arbres à fruits à cidre (suite).

- Senlis :* Dimanche 4, après la séance.
- Barbery :* Jeudi 8, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Rully :* Jeudi 8, à 2 heures, chez M. Bernard.
- Crépy :* Dimanche 11, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Gouvieux :* Jeudi 15, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- La Chapelle :* Dimanche 18, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Betz :* Jeudi 22, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pont-Sainte-Maxence :* Dimanche 25, à 10 heures du matin, chez M. Berry.
- Creil :* Dimanche 25, à 2 heures 1/2 de l'après-midi, à la mairie.
- Nanteuil :* Jeudi 1^{er} mars, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.